AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER
Territoires concernés : Communes de SAINT-GENEROUX et de TOUTEVILLE (79)

Massif de Saint Généroux

Echanges et Cessions amiables d'Immeubles Forestiers (ECIF) avec périmètre

PLAN DE RECONNAISSANCE ET DROITS DES PROPRIETAIRES

Articles L 124-8 à L 124-11 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Plan réalisé par : Nicolas PICHARD
Géomètre-Expert agréé

ARTICLE 342 DU CGI : Oui ☐ Non ☐

Date : 15/12/2021

Plan réalisé en 2021
par Nicolas PICHARD
géomètre-expert agréé

Echelle 1/2000

PLAN DE RECONNAISSANCE ET DROITS DES PROPRIETAIRES